



CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

DÉCOUVREZ

ÉCHANGEZ

CIRCULEZ !



PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

RAPPORT ANNUEL

Année 2 - 2024

Centre
MORBIHAN
Communauté

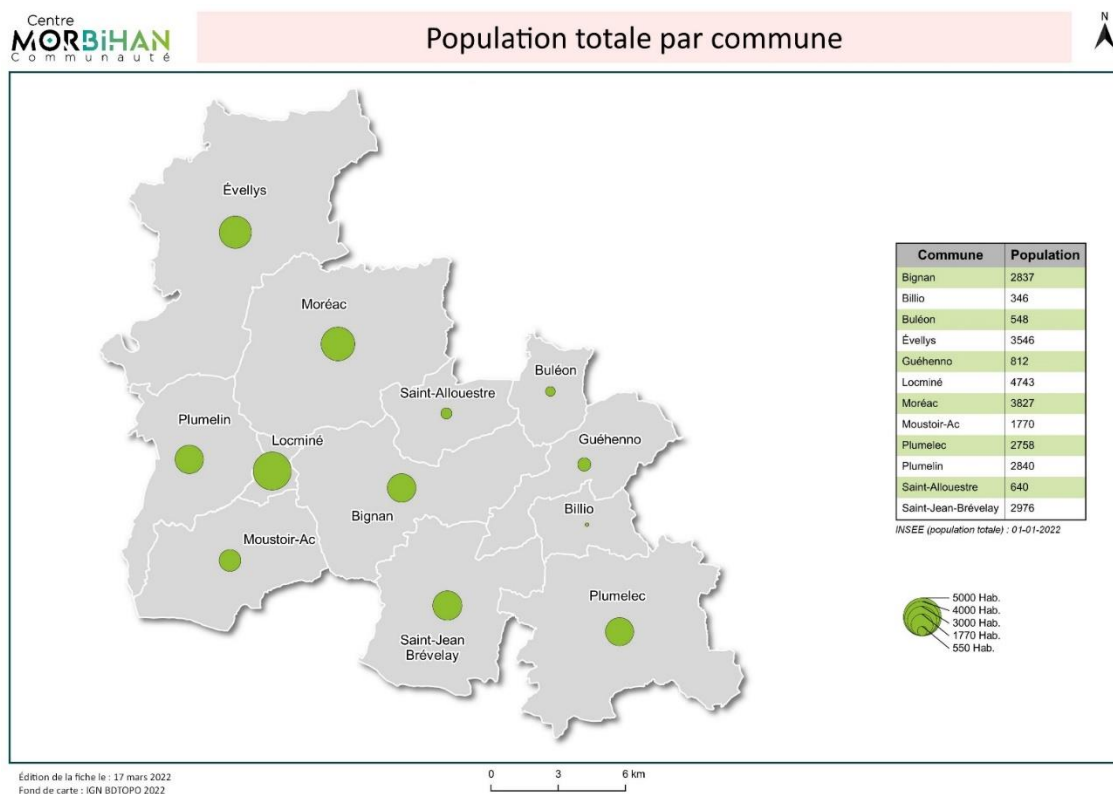
INTRODUCTION

1) LE TERRITOIRE

Centre Morbihan Communauté (CMC) rassemble 12 communes. Le territoire de CMC couvre une superficie de 421km². C'est un territoire rural avec une densité de population de 65 hab/km². La collectivité dispose de plusieurs compétences susceptibles de rentrer en jeu dans le cadre de la démarche d'économie circulaire : collecte et prévention des déchets, développement économique et touristique, eau, environnement, énergie et habitat.

Chiffres clés de la population de CMC

- Population INSEE 2023 : 27 685 habitants
- Typologie SINOE : Rural dispersé (R2)



2) L'ENGAGEMENT

Le territoire est engagé depuis de nombreuses années dans l'amélioration continue du service de prévention et de gestion des déchets. Cette volonté s'est traduite par :

- Une harmonisation de son système de collecte, de 2017 à 2021, pour passer en 100% collecte en point d'apport volontaire.
- La mise en place effective d'une [tarification incitative](#) en janvier 2024.

La mise en œuvre de programmes volontaires de prévention et de réduction des déchets depuis 2010. [Un nouveau PLPDMA](#) a été adopté en 2023, pour une période de 6 ans. 5 axes développés sur le territoire :

- ✓ 1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets
- ✓ 2 : Développer l'éco-exemplarité du service public
- ✓ 3 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux
- ✓ 4 : Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main
- ✓ 5 : Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets

BILAN QUANTITATIF

> Rappel des objectifs et résultats :

Objectifs fixés par le PLPDMA	Diminution par rapport à 2021* (%)	Poids de référence, collecté en 2021* (Kg/habitant/an)	Ratio à atteindre au 31/12/2028 (Kg/habitant/an)	Résultats ratio 2024 (Kg/hab/an)
Déchets ménagers et assimilés	4	705	521	516
Ordures ménagères résiduelles	3	127	104	101
Déchets verts	10	167	67	97
Encombrants	10	121	48	85

Le service note que les objectifs de diminution fixés pour 2024 ont été largement atteints. Il est également important de relever que pour les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ainsi que pour les Ordures Ménagères résiduelles (OMr), les ratios actuels sont en dessous des objectifs finaux, fixés pour 2028. Cela s'explique notamment par les retombées positives du changement de système de collecte, la mise en place de la redevance incitative au 1er janvier 2024 ainsi que le déploiement massif du tri à la source des biodéchets sur le territoire et du contexte national de diminution de consommation.

> Proposition de modifications

Au vue de l'évolution des tonnages, le service déchets propose de mettre en application de nouveaux objectifs de diminution pour le PLPDMA basés sur une nouvelle année de référence. (cf ci-dessous)

	Ratio 2024 (Kg/habitant/an)	% Diminution par an	Ratio à atteindre au 31/12/2028	Objectif PRPGD
DMA	516	3%	470	510
OMr	101	3%	90	
Déchets Verts	97	5%	79	155
Encombrants	85	5%	69	
AUTRES INDICATEURS : enquête annuelle qualitative sur les gestes préventions déchets				

Cette proposition a reçu un avis positif de la CCES du 07 janvier 2025.

BILAN QUALITATIF

Le service note qu'en 2024, 27 actions ont été mises en œuvre sur 35. Cf diapo 13.

> Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets :

Gaspi c'est fini, le défi : le service a relancé ce défi citoyen cette année. L'objectif est d'accompagner des foyers volontaires dans l'adoption de nouvelles habitudes de vie moins génératrices de déchets. 8 foyers se sont lancés dans l'opération. Nous souhaitons réaliser des vidéos des personnes volontaires afin de sensibiliser plus le grand nombre.

> Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires :

Développer le compostage collectif : Accompagnement des communes au déploiement du compostage partagé. 5 sites de compostage de quartier ont été installés plus une demande croissante pour l'installation de composteurs en établissement (15 sites en 2024).

> Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main :

Promouvoir les couches lavables : Le service propose de nouveau la mise à disposition de 3 kits d'essais de couches lavables pour les jeunes parents. Plusieurs animations ont été organisées avec le service enfance, mais pour le moment aucun kit n'a été prêté.

> Accompagner les entreprises et manifestations :

Organiser des bourses d'échanges interentreprises : Les services développement économique et déchets ont organisé des bourses d'échanges inter-entreprises. Au total, 47 organisations ont participé aux 3 ateliers et 60 synergies ont été identifiées sur le territoire. Certaines ont même déjà été mises en œuvre.

Des initiatives pour réduire le poids des déchets

Centre Morbihan Communauté – Pour 2024, CMC s'est fixé comme objectif de réduire de 3 % les ordures ménagères et de 10 % les déchets verts et les encombrants. D'où de nouveaux gestes quotidiens.

Le programme de sensibilisation à la réduction des déchets entamé depuis 2023 par Centre Morbihan Communauté (qui regroupe les communes de Locminé, Bignan, Biliou, Bultou, Evely, Guhenno, Morlac, Moustoir-Ac, Pluméllec, Plumelin, Saint-Amand, Saint-Jean-Brévelay) poursuit son développement.

Année, lundi au Pôle environnement à Saint-Jean-Brévelay, Gérard Leroy, vice-président à CMC en charge du pôle déchets, présente les initiatives retenues pour 2024. Il était accompagné de Mathilde Grégoire, responsable prévention, Laure Sabourin, chargée de mission, Simon Vinot, éco-animateur et Ghislain Dente, élu communal.

« La collectivité s'est fixée un objectif d'une diminution annuelle de 3 % des ordures ménagères résiduelles et de 10 % pour les déchets verts et encombrants », souligne Gérard Leroy. Avec la mise en place de la collecte incitative, le service propose d'accompagner ses actions d'accompagnement à la réduction des déchets.

Il faut se mobiliser contre le gaspillage. Un nouveau défi citoyen, intitulé « Gaspi, c'est fini », se met en place dans les prochaines semaines. Sur la base du volontariat, des familles seront recrutées pour tenter l'aventure. Elles seront accompagnées pendant cinq mois, sur leurs habitudes de consommation, tout en tentant de réduire leur production d'ordures ménagères.

Au programme aussi, des ateliers ludiques et participatifs. L'objectif est de développer des savoir-faire, de découvrir des astuces, de fabriquer des produits ménagers, de visiter des structures locales. L'inscription se fait auprès du pôle déchets par CMC.

SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Centre Morbihan Communauté : 50 € pour réduire les déchets

En 2024, avec l'arrivée de la redonne incitative, le service déchets de Centre Morbihan Communauté souhaite accentuer l'accompagnement au changement de comportements et d'habitudes. Le service lance un système intitulé le chèque broyage d'un montant de 50 €. Ce dernier encourage à ne plus se débarrasser de son bois en déchèterie mais plutôt de bénéficier d'une aide à la location ou à l'achat (minimum 100 € dans la limite d'un chèque par foyer) ou pour une prestation de broyage à domicile.

10 € pour acheter de la seconde main

Le territoire regorge d'initiatives en faveur du réemploi : recycleries, friperies, associations et magasins spécialisés. Centre Morbihan Communauté propose un chèque réemploi d'un montant de 10 € pour acheter de la seconde main dans ces structures locales. Pour l'un ou l'autre de ces chèques, le seul critère obligatoire est d'être domicilié sur le territoire.



Elus et intervenants du service prévention des déchets et commerçants et artisans concernés lancent les chèques broyage et réemploi, dans le territoire de Centre Morbihan Communauté.

Morbihan : et si les déchets des entreprises devenaient des ressources

Faire en sorte que les déchets de certaines entreprises de son territoire deviennent des ressources pour les autres, voilà le souhait de la communauté de communes de Locminé.



SAINT-JEAN-BRÉVELAY « Gaspi, c'est fini » : des habitants fabriquent leurs produits ménagers

Dix foyers participent au défi citoyen « Gaspi, c'est fini » dans le but de réduire progressivement leurs déchets. Avant le prochain défi, qui aura lieu le 15 mai et qui portera sur l'organisation et la préparation des repas, ils ont bénéficié, samedi, d'un atelier fabrication de produits ménagers maison. Il était animé par Carole Falini de l'association The Family

Cocotte. Les participants ont été attentifs aux explications de l'intervenante, soucieux de cet enjeu important qu'est la diminution des déchets, et ont pu fabriquer leurs produits ménagers avec des produits de base (bicarbonate de soude, acide citrique, percarbonate, cristaux de soude, savon noir, savon de Marseille et vinaigre).



Le défi « Gaspi, c'est fini » mobilise plusieurs familles.

PROJETS 2025 PROPOSÉS PAR LA CELLULE PRÉVENTION

> Programme d'action pour 2025 et calendrier des temps forts :

En 2025, le service prévention a pour projet de déployer les mêmes fiches actions qu'en 2024 avec seulement deux ajouts :

- Organiser un événement bi-annuel sur le réemploi
- Organiser une mathériauthèque éphémère

Le service insiste sur le fait que deux événements, dont le pilotage était jusqu'à présent assuré par le service prévention des déchets, vont maintenant être organisés par le service Transversalité Transition et Contractualisation dans le cadre de la mise en œuvre du plan climat (PCAET). L'équipe sera toujours impliquée, mais seulement pour l'animation d'ateliers. Cela concerne le Blavet au naturel et la Semaine Locale du Développement Durable.

Certaines actions seront déployées mais sous une forme différente.

- > Refile ton style : mi-mars à mi-avril. Pour parler de la problématique textile et des impacts de la fast-fashion. Le service note que cette action fait suite à une rencontre organisée en fin d'année dernière avec les acteurs locaux de la revalorisation du textile. En effet, le territoire subit une pression importante sur la revalorisation de ce flux, les acteurs du réemploi ne savent plus comment le valoriser (trop de dons).
- > Ça suffit le gâchis : mi-mai à mi-juin. Pour sensibiliser le duo parents-enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- > Salon du réemploi :

En 2025, le service prévoit de mettre en œuvre la fiche action n°26 du PLPDMA et d'organiser un salon du réemploi. Cet événement a pour objectif de promouvoir les pratiques du réemploi et de la réparation auprès du grand public.

Le service souhaite organiser ce salon pendant la semaine européenne de réduction des déchets, donc fin novembre. Cet événement devra :

- Etre organisé en intérieur, dans une salle prêtée par une commune.
- Comporter différents espaces :
 - ✓ Un espace exposant, avec vente
 - ✓ Un espace atelier sur le réemploi et la réparation
 - ✓ Un espace restauration
- Etre planifié en partenariat avec les partenaires locaux et les communes, afin d'ancrer le projet dans le territoire.